





65 communes

Lettre hebdomadaire d'information - 2^e année

Numéro 20 - 20 mai 2016

Carton plein pour les déchets verts

eric.picart@ardenne-metropole.fr

L'an dernier, Ardenne Métropole a décidé de proposer le ramassage gratuit des déchets verts, en porte en porte, auprès de tous les usagers handicapés et/ou âgés de plus de 70 ans en faisant la demande. Une innovation qui s'est soldée par un incontestable succès, avec 1.381 personnes inscrites, provenant de 33 de nos 65 communes. L'opération est renouvelée cette année et la période d'inscription vient de se clore : ce sont cette fois 1.634 usagers qui ont manifesté leur intérêt pour cette offre, représentant désormais 38 communes. En un mot, ca cartonne!

De quoi on clause?

anne-helene.carre@ardenne-metropole.fr

Les élus communautaires, leur président en tête, ont à maintes reprises affirmé leur intention de favoriser l'emploi local par le biais des clauses sociales : par ces dernières, les entreprises détentrices d'un marché public se doivent d'embaucher un certain pourcentage de chercheurs d'emploi du cru. L'an dernier, près de 2.000 heures de travail ont été réalisées dans ce cadre sur le territoire d'Ardenne Métropole, mais il est toujours possible de mieux faire! Une réunion de sensibilisation des services se tiendra le lundi 6 juin pour remotiver les troupes en ce sens. Entreprises et bénéficiaires seront présents pour témoigner du bien fondé de ces initiatives.

Mini-bus mais maxi-projet

pascale.satabin@ardenne-metropole.fr

"Créez près de chez vous !" C'est pour mettre en application ce slogan volontariste qu'Ardenne Métropole cofinance une animation portée par l'Adie, l'Association pour le droit à l'initiative économique. Entourée de multiples partenaires tous impliqués dans l'aide à la création d'entreprise, l'Adie va se mettre au volant d'un mini-bus qui stationnera le mercredi 1^{er} juin à Sedan (de 13 h à 17 h devant la salle Marcillet) et le jeudi 2 à Charleville-Mézières (de 9 h à 12 h à la Ronde Couture, place Bauchart, et de 13 h à 17 h place de Manchester). Le but, fournir aux intéressés tous les contacts et conseils nécessaires pour se lancer dans l'aventure de l'auto-entreprise.

Vous avez dit audit?

christine.duchenois@ardenne-metropole.fr

Les élus intéressés ont jusqu'au 3 juin pour inscrire leur commune au marché d'audit énergétique lancé par Ardenne Métropole sous forme de groupement de commandes. Pour rappel, ce marché portera sur trois lots : d'une part la réalisation d'un diagnostic des consommations d'énergie des bâtiments ciblés (sur la base des informations transmises par les communes), d'autre part des préconisations de travaux à réaliser afin de réduire la consommation, enfin la rédaction d'un cahier des charges de consultation de maîtrise d'œuvre et/ou de travaux, le cas échéant.